

VOTRE LETTRE DU 19/05/2021

VOS RÉF.

NOS RÉF. CFEH/C/48-2021

DATE 08/07/2021

ANNEXE(S) 1 FR/NL

CONTACT VINCENT HUBERT

E-MAIL: VINCENT.HUBERT@HEALTH.FGOV.BE

A l'attention de M. Franck Vandebroucke

Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales  
et de la Santé publique

Rue de la Loi 23

1000 Bruxelles

OBJET : AVIS DU CFEH RELATIF AU BMUC ET CYBERSECURITY (RÉF. CFEH/D/536-2)

Monsieur le Ministre,

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe l'avis repris sous rubrique ; ce dernier a été approuvé (par voie électronique) par les membres du CFEH, à l'exception d'un seul membre ; ce dernier estime que reprendre simplement les modalités de financement de 2020 et 2021 et les répéter pour 2022 n'exprime pas l'ambition d'une qualité des soins, dont la base est un DPI bien rempli et partagé.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Au nom de la Présidente du CFEH,

Margot Cloet

Annick Poncé

Directeur général a.i.